



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES  
CONFÉDÉRATION  
NATIONALE

## Communiqué

# Bioéthique : Députés, votez en conscience

24 juillet 2020

### Contact presse :

Claire Avelle  
01 48 78 81 08  
07 66 42 72 33  
c.avelle@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :  
[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

C'est au moment où les Français prennent un repos bien mérité, après une année difficile, que la révision de la loi de bioéthique revient en dernière lecture à l'Assemblée Nationale dès lundi, au cœur de l'été.

L'examen en commission a été mené tambour battant début juillet. Il a ajouté au texte de nombreuses transgressions supplémentaires alors que le Gouvernement se désintéressait de son projet de loi en laissant les députés les plus libertaires à la manœuvre. La semaine prochaine, c'est en tapinois qu'une poignée de députés va décider du sort d'enfants à naître, d'embryons à sélectionner, ou à croiser avec ceux d'animaux et d'une "nouvelle philosophie de la parentalité".

Le Président de la République avait promis un débat apaisé : force est de reconnaître qu'il y a eu depuis plus de deux ans des échanges courtois dans un simulacre de débat de fond, et finalement une lassitude traduite par la répétition d'éléments de langage progressistes, éculés et incohérents.

Le Premier Ministre semble n'avoir pas d'avis sur ce qui est, dans les faits, une priorité de son Gouvernement. Le ministre de la Santé, lui, est clair depuis le début : aller le plus loin possible et le plus vite possible pour la gloire d'un soi-disant "Progrès".

Durant tout ce temps, les membres des **Associations Familiales Catholiques** ont agi auprès des députés :

- en les rencontrant dans leur circonscription ;
- en leur écrivant pour qu'ils prennent conscience des graves enjeux de cette loi ;
- en leur envoyant des cartes postales humoristiques pour les inviter à réfléchir.

En Provence, Anne avait déjà rencontré sa députée l'année dernière. Elle l'a revue le 20 juillet. Elle s'était abstenue sur ce projet de loi lors du vote en 1<sup>e</sup> lecture : "*Elle nous a dit qu'avec d'autres députés de son groupe (LaREM), elle était défavorable à plusieurs des mesures proposées dans ce texte, en particulier au diagnostic pré-implantatoire avec élimination des porteurs*

28, Place Saint-Georges  
75009 Paris  
email. [cnafc@afc-france.org](mailto:cnafc@afc-france.org)  
tél. 01 48 78 81 61  
fax. 01 48 78 07 35  
[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

*d'anomalies chromosomiques. Depuis notre dernière rencontre, nos points de vue se sont rapprochés sur de nombreux sujets (elle n'est pas favorable à la PMA pour les femmes seules). Elle nous a écoutés attentivement et nous avons compris qu'elle cherchait à approfondir ces questions. Nous lui avons remis notre livret AFC sur la PMA. Interrogée sur son prochain vote, elle nous a répondu qu'elle pensait s'abstenir à nouveau et qu'il était difficile de voter contre un texte proposé par son parti".*

Lionel, en Bourgogne a rencontré son député (LaREM) le 16 juillet : *"J'ai constaté qu'il n'avait qu'une connaissance très réduite du projet de loi et aucune conscience de ses graves conséquences. Il pensait de bonne foi que le texte était équilibré et qu'il correspondait à une attente de la plupart des Français. Mais, en discutant, il a par exemple découvert la pénurie annoncée de gamètes, qui aurait pour conséquence de mettre en place un véritable marché de la paillette de sperme, avec le risque que certains critères physiques soient plus chers que d'autres".*

**Députés, réveillez-vous, vous êtes les élus des Français. Ils vous ont choisi pour vos compétences et vos convictions. Ecoutez votre conscience et osez vous opposer à cette loi !**